

- I. Tour de table
- II. Actualités générales du contrôle interne financier ministériel et interministériel
- III. Mise à jour des documents structurants du CIC - Etat
- IV. Suivi du PAM Contrôle Interne Financier
- V. Déploiement de G2P

Actualités générales du contrôle interne financier ministériel et interministériel

Contrôle interne / Audit interne

- Première réunion du comité ministériel d'audit interne le 30 septembre 2014
- Plan d'Action Ministériel Contrôle Interne Financier construit à partir des lignes directrices validées en COPIL CIC/CIB (4 juillet 2014) puis présentées en CCIMR
 - Diffusion en administration centrale
 - Diffusion aux académies, accompagné de la feuille de route 2014-2015
 - Diffusion à des acteurs externes du ministère (CBCM, Cour des Comptes, DGFIP, DB)

Contrôle interne comptable

- Fin de la phase « terrain » de la Cour des Comptes en académies dans le cadre de la NEC
- Lancement de l'audit interne « indemnités de jurys et remboursement des frais de déplacement des jurys de concours et d'examens nationaux de l'éducation nationale » (réunion de cadrage le 5/11/2014)

Contrôle interne budgétaire

- Nouveau cycle des travaux de la MACIB (direction du budget) axé sur le bon usage des restitutions CHORUS pour assurer la qualité de la comptabilité budgétaire

Tour de table

Actualités générales du contrôle interne financier ministériel et interministériel

III. Mise à jour des documents structurants du CIC

IV. Suivi du PAM Contrôle Interne Financier

V. Déploiement de G2P

Mise à jour des documents structurants du CIC-Etat

SOUMIS AU COPIL :

Documents structurants du CIC-Etat : Référentiel organisationnel

Mise à jour du RoCIC (référentiel organisationnel du CIC ministériel)

- Ce document décrit la procédure ministérielle annuelle de pilotage du Contrôle Interne Comptable (étapes, acteurs, calendriers, support). Il décrit en particulier les rôles respectifs des « pilotes de processus - CIC », « référents CIC » et du DCISIF
- Il a fait l'objet d'une validation par le COPIL CIC-CIB du 14 novembre 2013

- La mise à jour proposée concerne principalement :
 - La précision des liens entre le comité commun de contrôle interne pour la maîtrise des risques (CCCIMR) et le COPIL CIC-CIB
 - Recommandation de la Cour des Comptes
 - Prise en compte de l'installation du Comité d'Audit Interne ministériel qui complète la gouvernance du contrôle interne
 - La simplification du document en retenant comme périmètre le « CIC-Etat »
 - Les modalités d'actions sur les périmètres « Opérateurs », « EPLE » et « système d'information » sont désormais décrites dans les volets dédiés du Plan d'Action Ministériel
 - La complétude de la liste des « pilotes de processus ». Soumis à validation :
 - Au regard des processus du référentiel « subventions aux établissements (EPL) » : DGESCO, avec un engagement à resserrer à terme le périmètre au processus « subventions AED »
 - Au regard du processus « Bourses de l'enseignement supérieur » : proposition d'indiquer un co-pilotage DAF B3 /DGESIP

Mise à jour des documents structurants du CIC-Etat

SOUMIS AU COPIL :

Documents structurants du CIC-Etat : Cartographie des processus / de priorisation

Mise à jour de la cartographie des processus et de priorisation des risques comptables

- Le PAM CIC-Etat comporte (pages 8 et 9) :
 - une liste des processus comptables du ministère valorisée
 - en termes d'impact financier
 - et de niveau actuel de maîtrise des risques par le CIC
 - la priorisation des actions de maîtrise des risques à mettre en œuvre qui en découle

- Le COPIL CIC-CIB doit examiner ces éléments qui fondent la politique ministérielle de CIC-Etat. Il peut s'appuyer sur le document support transmis en amont du COPIL CIC-CIB qui explicite les cotations retenues.

- Nota :
 - La méthodologie proposée s'inscrit dans le prolongement de celle employée pour le PAM 2012-2014. Elle ne correspond pas pleinement aux cadres de référence internationaux du contrôle interne.
 - Le DCISIF pourra s'engager dans un travail d'amélioration de la méthodologie en vue de la mise à jour du PAM en 2015 :
 - En se fondant sur les recommandations de la Cour des Comptes, les démarches d'appui de la DGFIP et l'expérience d'autres ministères
 - En exploitant des indicateurs de « qualité comptable » (par exemple : contrôle de la dépense, résultat des enquêtes thématiques, etc.)

Tour de table

Actualités générales du contrôle interne financier ministériel et interministériel

Mise à jour des documents structurants du CIC

IV. Suivi du PAM Contrôle Interne Financier

V. Déploiement de G2P

- **PAM CIC-Etat**
 - Réalisé conformément au calendrier
 - Séminaire national CIC (appréciation globale : 3,3/4)
 - Feuille de route aux académies incluant une précision des attentes en termes d'« environnement de contrôle » du processus « rémunérations-T2 »
 - Réalisation programmée sur le 4^{ème} trimestre 2014, conformément au calendrier
 - Diffusion du référentiel « Congés longue maladie / longue durée / longue maladie » (DAF C3)
 - Points d'attention sur une sélection d'actions programmées
 - Diffusion de RCIC retardées (initialement programmée pour le T4/2014) :
 - RCIC « Baux » (SAAM-C) : en attente de documents du ministère du Budget ;
 - RCIC « Rentes, accidents du travail » (DRGH-C1-3) prévue pour le T1/2015 ; néanmoins RCIC très peu engageant pour les académies (4 AMR non clés seulement à réaliser).
 - (à mettre en œuvre intégralement en mai 2015) Pilotage du « stock d'actions » de niveau « administration centrale » issu du PAM 2012-2014
 - Les actions seront suivies dans un plan d'action unique suivi dans l'application G2P
 - A date, 126 actions sur 222 ont été réalisées ou abandonnées
 - Un point détaillé sera réalisé lors du premier COPIL 2015
 - Diffusion du référentiel « bourses de l'enseignement scolaire » : calendrier de travail à constituer DGESCO-DAF (cible : premier trimestre 2015)

- **PAM Opérateur**
 - Réalisé conformément au calendrier
 - Enquête CICF des opérateurs
 - Autre action programmée au T4/2014
 - Construire la liste des AMR à déployer au regard du processus « collecte et traitement » (suite à la mission « contrôle interne pour la maîtrise des risques) : risque de décalage du calendrier au T1/2015
 - Un point détaillé de la mise en œuvre du PAM CIC-CIB des opérateurs » sera réalisé lors du premier COPIL de 2015

- **PAM SIFm**
 - Réalisé conformément au calendrier
 - Réinstallation du « comité CHOREGIE ». Difficultés identifiées (circulation de l'information, compréhension homogène de l'environnement CHORUS, ...) qu'il faudra résoudre en 2015
 - Transmission à l'AIFE d'une demande de gestion « décentralisée » des habilitations
 - Une grande part des actions du PAM devra être réalisée courant T1/2015
 - Risque de décalage du calendrier du fait de la charge générée par l'appui au déploiement de CHORUS-DT

- **PAM MRFC EPLE**
 - Réalisé conformément au calendrier
 - Diffusion et accompagnement de l'outil ODICé et atelier de travail en séminaire R-Conseil sur les stratégies de déploiement de l'outil ;
 - Reconduction des séminaires destinés aux agents comptables (prise de poste et approfondissement de la fonction comptable) ;
 - Introduction d'une séquence commune MRCF (plénière + ateliers sur ODICé) entre agents comptables (lors du séminaire d'approfondissement de la fonction comptable) et ordonnateurs (adaptation à l'emploi des adjoints promus chefs d'établissements) ;
 - Travaux en cours : détermination des modalités de suivi de diffusion d'ODICé.

Tour de table

Actualités générales du contrôle interne financier ministériel et interministériel

Mise à jour des documents structurants du CIC

Suivi du PAM Contrôle Interne Financier

V. Déploiement de G2P

L'accès à G2P

- *Licence utilisateur (stock de 100)*

Référent technique CIC académique

DCISIF

DAF-C3

Autres acteurs CIC en administration centrale

- *Licence sponsor (gratuite pour consultation)*

Référent promoteur en académie ou en en administration centrale

=> *Par défaut les comptes seront créés à partir de l'annuaire CIC*

Il est proposé, pour le reliquat restant, de doter les académies expérimentatrices de ces licences supplémentaires pour un usage plus avancé de G2P.

Proposition de répartition des licences

Libellé	Nombre de licence
6 académies expérimentatrices	20
30 académies	60
DCISIF	3
Autres acteurs CIC en administration centrale	5
Total	88
Stock	100
<i>Licences disponibles</i>	<i>12</i>

SOUMIS AU COPIL :

Répartition des licences G2P

Calendrier

Objet	Date
Développement fonctionnel spécifique	Réalisé
Mise à disposition de l'outil	3 décembre 2014
Ouverture de la base école	Début décembre 2014
Création des comptes utilisateurs	Courant décembre 2014
Mise à disposition des « bases académiques »	Courant décembre 2014
Adaptation des « bases académiques »	Janvier – février 2015
Enquête sur le déploiement du CIC en académie	Mai 2015

Dispositif d'accompagnement disponible en décembre 2014

Mise à disposition :

- D'une plaquette « prise en main G2P-CIC »
- D'un guide utilisateur de G2P-CIC pour le suivi du CIC
- De tutoriels vidéos sur l'Intranet « Pléiade »

Chef de projet du déploiement de G2P

Pascal TEISSEDER (DCISIF)

Adresse du support

pilotage.cic@education.gouv.fr

Analyse du déploiement de G2P

Prochain Copil CIC-CIB mars 2015

SOUMIS AU COPIL :

Dispositif d'accompagnement

PROPOSITIONS COPIL :

Documents structurants du CIC-Etat

- Référentiel organisationnel
- Cartographie des processus et analyse des risques par processus

Suivi du PAM Contrôle Interne Financier

G2P

- Calendrier de déploiement
- Répartition des licences

PROPOSITION POUR LE PROCHAIN COPIL

- Date proposée : dernière semaine de mars 2015

Focus sur le contrôle interne financier au sein des opérateurs

- Suivi du PAM, en particulier sur le volet « CIB » des opérateurs

Focus sur le contrôle interne budgétaire ministériel

- Suivi du PAM, en particulier en termes de bilan sur la démarche de « cartographie des risques budgétaires majeurs ».